

# Travail en hauteur - Port du harnais

## OBJECTIFS :

- Etre capable d'évoluer en hauteur en choisissant les moyens de prévention adaptés
- Savoir mettre en œuvre un harnais de sécurité

**Public :** Toute personne travaillant en hauteur avec un Equipement de Protection Individuelle (EPI)

**Pré requis :**

- Etre apte médicalement à travailler en hauteur
- Posséder EPI complet au travail en hauteur

**Durée :** 7 heures

## Moyens pédagogiques :

Salle de formation et moyens audiovisuels

Echanges d'expériences

Mise en application

Documents remis : attestation de formation + livret

## Modalités de suivi et d'évaluation :

Méthode participative  
Exercices pratiques après la partie théorique

## Evaluation :

Grille d'évaluation à l'issue de la formation

## PROGRAMME :

### Cadre législatif, réglementaire et normatif :

- Le décret 2004-924 du 1<sup>er</sup> septembre 2004
- Le décret du 8 janvier 1965
- Les normes en vigueur
- La recommandation R 408
- Les obligations des employeurs et salariés
- Les acteurs de la prévention

### Les différents risques :

Les accidents du travail, chiffres, statistiques

### Les Protections collectives

### Les Protection individuelles

### Pratique :

- Les différents composants du harnais de sécurité
- Mise en place et réglage du harnais
- Vérification et entretien
- Techniques de mise en sécurité à l'accès et au poste de travail
- Utilisation des équipements en situation

### Évaluation théorique

### Validation de la pratique



CDC N°HAUT 001  
ind1

